



XAINTRAILLES, le 31 Janvier 2022

Communiqué de presse

Le 29 janvier 2022, le CERADER ALBRET 47 a tenu son assemblée générale au Moulin Neuf à BARBASTE.

85 personnes s'étaient déplacées pour écouter le bilan de l'année 2021 et les projets pour l'année 2022.

En raison de la crise sanitaire présente, l'Assemblée Générale s'est tenue, sous contrôle du pass sanitaire, de la désinfection par gel hydroalcoolique, du port du masque, et de l'espacement des personnes.

Le président Patrick ZALIO a dressé la liste des actions menées en 2021, le Suivi Médical Post Professionnel, la collecte et l'élimination de l'amiante lié, les différents dossiers traités au cours de cette année et les actions menées pour l'évolution de l'association.

L'association comptait au 31 décembre 266 adhérents à jour de cotisation.

A la présentation du bilan financier 2021, approuvé par l'assemblée, a succédé l'énoncé détaillé des sujets traités en 2021.

Les Maladies Professionnelles, suite au Suivi Médical Post Professionnel, la collecte et l'élimination des déchets d'amiante lié, en association avec Albret Communautés, l'exposition au pesticides, le dossier « diéselgate », le dossier « médiateur », l'organisation d'évènements festifs, la présence au forum des associations.

Le président a particulièrement insisté sur les mauvais résultats obtenus avec Albret Communautés dans la gestion des déchets d'amiante lié, pour les particuliers et l'absence de réponse de tous les élus municipaux de cette même communauté à une lettre transmise aux maires et conseillers.

Pour les ex-verriers, l'audience du 28 janvier au tribunal a été largement commentée avec l'intervention de notre avocat présent à cette assemblée générale et rendez vous est pris pour la nouvelle audience du 25 mars, en présence cette fois du mandataire liquidateur de la verrerie de VIANNE. La créance des victimes est légitime, reste à savoir qui doit payer. En attendant, le traumatisme dû à l'intervention des huissiers pour le remboursement des indemnités perçues est toujours là.

Le budget 2022 a ensuite été présenté.

Les budgets et projets de l'association pour 2022 ont été adoptés, par un vote à main levée.

Après une séance de questions réponses, l'Assemblée Générale a été clôturée par un repas offert par l'association.

Le président

Patrick ZALIO.